

IFT 780 - Charte d'utilisation Git

FACULTÉ DES SCIENCES, DÉPARTEMENT INFORMATIQUE

15 janvier 2023

1 Charte qualité

Cette charte vise à établir les règles d'utilisation de l'outil de versioning git et de la tenue de code. En cas de doute quelconque sur leur application, veuillez-vous référer à ce document.

1.1 Utilisation de Git

Git est un puissant outil de versioning. Pour pouvoir tirer son plein potentiel, nous devrons respecter des contraintes lors de son utilisation. Nous allons tout d'abord expliciter les règles de création et de gestion de branche :

Il est impératif de ne pas faire de modification directe sur les branches main et develop. Ce sont les deux branches saines de notre repository qui symbolisent les versions stables de notre projet.

Chaque branche créée est associée à un ticket. Pour mieux se repérer les noms de branches doivent respecter le format suivant :

$$<$$
type $>/<$ name $>$

Le <type> peut être une feature, un hotfix, ... et le <name> doit correspondre au nom du ticket lié à la branche.

A chaque connexion au repository git, les opérations suivantes doivent être effectuées pour s'assurer que la branche est bien à jour :

- 1. **Fetch** et **pull** du repository distant,
- 2. Rebase de la branche courante à partir de sa branche mère si besoin,
- 3. Ajout des modifications sur git avec add, commit puis push.

NB: Cet ajout est impératif en fin de session de code pour préserver toutes les modifications en cours sur le répertoire distant. Si les modifications ne sont pas ajoutées et qu'un autre membre veut poursuivre le travail en cours ou utiliser des résultats, ce sera impossible. De plus, cela permet de conserver une trace en cas de soucis technique.

Après avoir fini le travail sur une branche, l'étape suivante est la review de code. Elle se déroule en 3 étapes :

- 1. Création d'une merge request et assignation des reviewers
- 2. Vérification par les reviewers. Si problème il y a, retour à l'état "en cours", sinon passage à l'étape 3
- 3. Merge de la branche courante avec la branche mère s'il n'y a pas de conflits

1.2 Convention de codage

Lors de la rédaction du code nous tenterons de respecter la convention python du PEP 8 disponible à cette adresse :

https://peps.python.org/pep-0008/